

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 septembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 24 septembre 2012

2012 DASCO 44G Subventions (174.446 euros) à divers collèges publics parisiens.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'attribuer des subventions d'investissement à divers collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens, pour la réalisation de travaux :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Alviset – 5è	Fourniture et pose d'un lave-vaisselle	30.137 euros
Collège Fournier – 11è	Abattage et plantation d'arbres	3.317 euros
Collège Claudel – 13è	Aménagement de la laverie, mise en conformité du monte-charge	61.664 euros
Collège Mann – 13è	Sécurisation des portes d'entrée à deux vantaux	1.965 euros
Collège Moulin des Prés – 13è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	7.876 euros
Collège Saint-Exupéry – 14è	Fourniture et pose de dalles de faux-plafond, bureau principal et secrétariat	2.275 euros
Collège Debussy – 15è	Installation d'un monte escalier pour faciliter l'accès à la réserve en sous-sol, fourniture et pose d'un clavier anti-vandalisme pour l'ascenseur	12.441 euros
Collège Ronsard – 17è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	1.255 euros
Collège Dormoy – 18è	Câblage électrique des tables de techno pour alimentation des ordinateurs	4.106 euros
Collège Chappe – 19è	Fourniture et pose de filets anti-pigeons	5.023 euros

Collège Delaunay – 19è	Abattage de tous les bureaux de l'établissement	382 euros
Collège Méliès – 19è	Abattage d'un bouleau, plantation d'un hêtre pourpre	4.938 euros
Collège Michelet – 19è	Sonorisation de l'établissement	2.498 euros
Collège Varèse – 19è	Fourniture et pose de ferme portes, de double vitrage porte d'accès, de postes téléphoniques	2.973 euros
Collège Dolto – 20è	Fourniture et pose d'une porte de garage et d'un habillage de liaison entre la machine à laver et la tablette à rouleaux	8.118 euros
Collège Mendès-France – 20è	Fourniture et installation de sonneries de cours	5.614 euros
Collège Tristan – 20è	Fourniture et pose de deux laveuses à capot (lave-vaisselle)	19.864 euros
	Total	174.446 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 204, nature 20432, rubrique 221, ligne de subvention DE 80005, mission 90010-75-030, du budget d'investissement du Département de Paris de l'exercice 2012, sous réserve de la décision de financement.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).